

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE

L'ALLIER

COMMUNE DE

BELLERIVE - SUR - ALLIER

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : ENQUÊTE PUBLIQUE
PORTANT SUR L'ARRET DU PLAN LOCAL
D'URBANISME (P.L.U.) DE LA
COMMUNE DE BELLERIVE SUR ALLIER

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : ARRET DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE BELLERIVE - SUR - ALLIER
(REVISION)

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 2018, 12 en date du 21 Fevrier 2018 de

M. le Maire de : President de la Communauté d'Agglomération Vichy

M. le Préfet de : Communauté

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

M onsieur Daniel BLANCHARD qualité de Commissaire enquêteur

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 26 mars 2018 au 27 avril 2018 inclus

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Belleuville ALLIER : 12 Rue Adrien Couvry - Esplanade François MITTERRAND

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant hrente deux feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Lundi 26 mars 2018 de 8h30 à 11h30 et de _____ à _____

les Jeudi 5 avril 2018 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les Vendredi 20 avril 2018 de 9h00 à 12h00 et de _____ à _____

les Vendredi 27 avril 2018 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

M et Madame Paul MARTINE
66, rue Achon Caug
03700 BELLEVILLE / ALLIER

Le 29/mars/2018

Madame, Monsieur,

Nous sommes totalement défavorables à l'extension de la zone artisanale et industrielle prévue dans le PLU. Nous craignons un accroissement sensible de la circulation des camions dont nous redoutons l'impact des règles du code de la route - actuellement limitée à 50 km/h, celle-ci n'est que très récemment mise en application. Nous avons sollicité depuis fort longtemps des pouvoirs publics pour que des contrôles de la police municipale soient effectués, et qu'un aménagement urbain puisse sécuriser les piétons mais actuellement, aucune décision n'a été prise dans ce but.

Nous nos signons également devant chez nous, l'existence d'une maison en ruine (anciennement allée de M. CORTÈZ, décidé depuis 2012) menaçant de s'effondrer pour laquelle il est urgent d'agir avant de devoir faire face à des conséquences désastreuses pour le voisinage.

Nous vous remercions de bien vouloir prêter en considération nos deux requêtes.

